



Carte résidant 10 ans et certificat de nationalité

Par **Geekbenz**, le **15/01/2016** à **20:15**

Bonjour,

Avant tout, je vous présente les meilleurs vœux pour l'année 2016 .

Je suis actuellement un résident temporaire en France avec une carte d'une année après 5 d'études et 1 an de CDD j'ai créé ma propre boîte de service .

En août dernier je me suis marié en Algérie et ma femme détient la nationalité française mais habite pour le moment en Algérie . Elle n'a que le CNF mais pas de carte d'identité ni de passeport . Elle a toujours un souci de transcription au niveau de Nantes (Que je vais vous l'exposer dans un autre topic)

Ma question est la suivante : est-ce que je peux demander un carte de résidence de 10 ans avec le CNF de ma femme ?

Par avance, merci pour vos retours.

CDLT.